



Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Arc 2000
Varet

Immeuble résidence et hôtel de voyageurs Le Varet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000147
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble, hôtel de voyageurs
Parties constituantes non étudiées : immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1988. K11 982, 758, 647

Historique

Le Varet est le 1er programme réalisé dans la ZAC d'Arc 2000. Le projet est élaboré en 1977 pour le compte de la SNC Le Varet (société rattachée à la SMA, présidée par R. Godino, maître d'ouvrage de l'opération). La conception est due à B. Taillefer qui travaille en collaboration avec A. Chedal, du bureau d'études COGEM (bureau d'études de la SMA). C. Perriand est associée à la définition du projet. Le permis de construire est accordé en août 1978. La mise en service est échelonnée sur 2 années : le Club Méditerranée (immeubles A1 et A2) à Noël 1979, et la résidence du Varet (immeuble A3) à Noël 1980. À partir de 1984, le Club Méditerranée fonctionne sur deux sites reliés entre eux par une galerie fermée enjambant la voie de desserte interne de la station et formant porte d'entrée : d'un côté le bâtiment A1 du Varet (Arc 1) et de l'autre le Club Méditerranée (Arc 2, comprenant les studios). En 1984, le Club Méditerranée construit deux immeubles à Arc 2000 (Arc 2) face au Varet. Il ne conserve alors que l'immeuble A1. L'immeuble A2 (chambres d'hôtel, conçues dès l'origine comme des studios indépendants) est vendu séparément. Les adaptations sont étudiées par l'équipe du Groupe des Arcs, et un permis de construire est accordé en novembre 1984. Depuis 1999, le Club Méditerranée s'est agrandi à nouveau en reprenant le bâtiment du Club Aquarius, (construit en 1988, mitoyen par le pignon avec le bâtiment d'Arc 2) ; l'ensemble permettant alors d'offrir près de 1 500 lits environ, l'immeuble A1 constituant l'une des parties communes. En 1999, le Club Méditerranée entreprend la rénovation des parties communes (bâtiment A1).

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1977 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Bernard Taillefer (architecte, attribution par source), Charlotte Perriand (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Description

Le choix de l'implantation (à l'écart de la bosse du Varet, sur laquelle le plan de la ZAC prévoit d'édifier toute la station d'Arc 2000) permet de démarrer la station par un programme unique, au fonctionnement autonome (Club Méditerranée et studios indépendants), placé à l'entrée, alors que la partie centrale de la station est conçue de manière dense et serrée ("Fort les Arcs") tout autour de la bosse du Varet. L'immeuble le Varet est composé de trois bâtiments mitoyens, regroupant

1300 lits : les bâtiments A2 et A3 composent une résidence regroupant des studios identiques ; le bâtiment A1 regroupe les espaces collectifs et les chambres du personnel du Club Méditerranée. La résidence du Varet (A2 et A3) est composée à partir des principes de compacité maximale mis en oeuvre depuis l'origine de la station des Arcs, avec des studios d'une conception comparable à ceux de Belles-Challes, Lauzières et Pierra-Menta distribués par des coursives centrales, et disposés en mono orientation. Les dessertes sont doubles (verticales et horizontales). La toiture réunit les trois parties de l'édifice, mais se décline en trois parties avec la recherche de signal (toiture en forme de tremplin de saut de ski).

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble perpendiculaire à la pente, coursive centrale

Présentation

I. HISTORIQUE

A. Date et acteurs

L'immeuble Le Varet est la première réalisation mise en chantier à Arc 2000, destinée pour une part au Club Méditerranée. Le projet est élaboré en 1977 pour le compte de la SNC Le Varet (société rattachée à la SMA, domiciliée au Miravidi à Arc 1800).

La conception est due à l'architecte Bernard Taillefer (Groupe des Arcs), qui travaille en collaboration avec André Chedal, du bureau d'études Cogem. Charlotte Perriand est associée à la définition des distributions et des dispositions intérieures des studios.

Le permis de construire est accordé en Août 1978 et le chantier démarre la même saison. La mise en service est échelonnée sur deux années : le Club Méditerranée (les deux immeubles A1 et A2) à Noël 1979, et la résidence du Varet (immeuble A3) à Noël 1980.

En 1984, le Club Méditerranée construit deux immeubles à Arc 2000 (Arc 1 et Arc 2) face au Varet. Il ne conserve alors que le bâtiment A1 (restauration, animation, chambres du personnel) dans l'immeuble du Varet. Les chambres d'hôtel (partie A2), conçues dès l'origine comme des studios indépendants, sont vendus séparément. Les adaptations sont étudiées par l'équipe du Groupe des Arcs, et un permis de construire est accordé en novembre 1984.

En 1999, le Club Méditerranée étend à nouveau ses installations (reprise du bâtiment du Club Aquarius) et entreprend la rénovation des parties communes (bâtiment A1 du Varet) confiée à une équipe de concepteurs : C. Rey-Grange, architecte urbaniste (92 Hauts de Seine) et B. Jelsperger, architecte ingénieur (Savoie) ; pour l'intérieur, C. Male et M. Do Latour, architectes d'intérieur (Paris).

B. Origine du projet

Placé à l'écart de la bosse du Varet, sur laquelle le plan de la ZAC prévoit d'édifier toute la station d'Arc 2000, le Varet est la première opération mise en chantier. Le choix de l'implantation permet de démarrer la station par un programme unique, au fonctionnement autonome (Club Méditerranée et studios indépendants), placé à l'entrée, alors que la partie centrale de la station est conçue de manière dense et serrée (« Fort les Arcs ») tout autour de la bosse du Varet. La position à l'écart, dominant le lac des Combes, orienté au sud d'un côté en contact direct avec le domaine skiable, et orienté au nord de l'autre avec une vue exceptionnelle sur le massif du Mont-Blanc, permet au Varet une certaine autonomie.

C. Programme

L'immeuble le Varet est composé de trois bâtiments mitoyens, regroupant 1000 lits répartis en 350 logements, pour une superficie de 20 000 m² de plancher.

Le bâtiment A3 est une résidence, composée de studios indépendants vendus à des acquéreurs individuels : 258 lits répartis en 65 studios, pour une superficie de 3 418 m².

Les bâtiments A1 et A2 regroupent à l'origine tous les espaces du Club Méditerranée (16510 m² de plancher, 244 studios et 96 chambres, les parties communes, 735 lits) :

Le bâtiment A1 composé de 50 chambres de personnel environ, 46 chambres studios, et trois niveaux de parties communes (restauration, salons).

Le bâtiment A2 regroupe 245 studios.

En 1984, le Club Méditerranée fonctionne sur deux sites reliés entre eux par une galerie fermée enjambant la voie de desserte interne de la station et formant porte d'entrée : d'un côté le bâtiment A1 du Varet (Arc 1) et de l'autre le Club Méditerranée (Arc 1 et Arc 2, comprenant les studios). En 1999, le Club Méditerranée s'agrandit à nouveau en reprenant le bâtiment du Club Aquarius, (construit en 1988, mitoyen par le pignon avec le bâtiment d'Arc 2) ; l'ensemble permet alors d'offrir près de 1 500 lits environ (Arc extrême : Arc 1 et Arc 2 = 620 lits ; 279 chambres ; 112 pour le personnel; Arc Altitude : Arc 3 = 490 lits ; 191 chambres clients ; 30 chambres de personnel).

D. Principes du projet

D.1 - Parti général, situation dans l'ensemble de la station

Le Varet est placé à l'écart du coeur de la station d'Arc 2000, dominant le lac des Combes, orienté au sud d'un côté avec un contact direct au domaine skiable, et orienté au nord de l'autre avec une vue exceptionnelle sur le massif du Mont-Blanc. L'implantation de l'immeuble du Varet se distingue des autres immeubles de la station :

- une situation à l'écart, sur le versant de la montagne faisant face au coeur de la station construit sur la bosse du Varet ; alors que l'ensemble d'Arc 2000 est implanté sur la bosse elle-même sur laquelle les immeubles sont disposés en arc de cercle, suivant les courbes de niveau, reprenant la composition d'un fort militaire (« Fort les Arcs ») selon l'expression de Bernard Taillefer ;
- une implantation isolée, mais intégrée dans le plan de composition d'ensemble, alors que tous les immeubles d'Arc 2000 sont mitoyens, formant un ensemble bâti continu ; La volumétrie générale (qui découle des principes de composition développés par ailleurs pour les grandes réalisations du Charvet à Arc 1800, la Muraille) complète le « front bâti » qui fonctionne comme une « muraille » à franchir pour entrer dans la station adossée autour de la bosse du Varet ;
- un raccordement au « fort » par une passerelle fermée placée au-dessus de la route d'entrée, construite en continuité avec une galerie souterraine qui se raccorde au réseau des circulations intérieures qui irriguent toutes les constructions de la station d'Arc 2000.

Le Varet est fait de trois parties :

- une partie résidentielle (A2 et A3) composée à partir des principes de compacité maximale mis en oeuvre depuis l'origine de la station des Arcs. Les studios de la résidence du Varet sont d'une conception comparable à ceux de Belles-Challes, Lauzières et Pierra-Menta ;
- une partie collective surmontée de chambres de personnels, formant un édifice adossé aux bâtiments A2 et A3.

D.2 - Orientation / exposition / volumétrie / organisation / distribution

Le Varet est composé de trois immeubles mitoyens, de plan linéaire, implantés est-ouest distribués par des coursives centrales, avec des studios disposés en mono orientation, exposés soit au sud, soit au nord. Les parties communes (bâtiment A1), sont disposées en pied de l'immeuble, au contact direct de la voirie et des parties complémentaires édifiées après coup (Arc 1 et Arc 2).

Les trois unités sont étagées successivement dans la pente, nécessitant des dessertes doubles (verticales et horizontales) communes aux trois immeubles :

- un accès à l'aval du bâtiment A1, depuis la voirie, par un escalier extérieur placé en pignon est (1978) reliant le niveau de la route aux niveaux d'habitation, et remplacé par une passerelle fermée reliée au système de desserte interne du reste de la station (1984) ; un accès à l'aval du bâtiment A2, depuis la voirie, par une batterie d'ascenseurs et des escaliers, donnant accès aux coursives de tous les niveaux ;
- un accès à l'aval du bâtiment A3, depuis le terrain extérieur, par une batterie d'ascenseurs et un escalier, donnant accès aux coursives de tous les niveaux

Les coursives centrales sont horizontales pour la partie A1 et inclinées (rampes) pour les bâtiments A2 et A3.

La toiture (double toiture porte neige) réunit les trois parties de l'édifice, mais se décline en trois parties avec la recherche de signal, conçu par l'élancement d'une partie. Les deux parties supérieures (parties résidentielles) sont couvertes d'une toiture rectiligne, tandis que la partie inférieure (parties commune du Club Méditerranée) est couverte par une toiture concave (première couverture cintrée de cette ampleur) en forme de tremplin de saut de ski, formant signal à l'entrée de la station.

Les trames constructives sont différentes pour chaque partie :

- la partie résidentielle (bâtiments A2 et A3) est composée de studios organisés dans des travées de 2,85 m entre murs de refend (profondeur 10,40 m, équivalent à 29,00 m², comparable aux studios de Belles-Challes, Lauzières et Pierra-Menta) ; les studios sont décalés entre eux d'une hauteur de 32 cm, et distribués par des rampes inclinées ;
- la partie collective (bâtiment A1) est composée à partir de travées de 5,60 m (entre axe), permettant :
 - l'organisation des espaces collectifs dans les parties inférieures,
 - l'aménagement de chambres de personnels dans une partie des étages, en partageant en trois la travée, soit des espaces de 1,75 m de large (profondeur 5,50 m),
 - l'aménagement de chambres studios dans une autre partie des étages, en partageant en deux la travée, soit des espaces de 2,60 m de large (profondeur 7,04 m).

E. Référence typologique

Avec la résidence du Varet, Bernard Taillefer en charge de la mise en oeuvre de la station d'Arc 2000, choisit de concevoir un édifice qui reprend tous les principes développés avec le projet de la « Muraille » du Charvet :

- l'édifice est implanté perpendiculairement aux courbes de niveau du terrain ;
- la circulation centrale longitudinale ;
- principe du décalage entre les niveaux des travées les unes par rapport aux autres, qui sont desservies par des rampes Hôtel du Golf, puis la Muraille du Charvet ;
- principe de la « double façade » constituée par l'ossature des garde-corps des terrasses des logements, rapportée sur la façade (principe utilisé à Arc 1600 dès la conception du premier immeuble Les Trois Arcs, puis repris presque systématiquement avec des variantes sur 1600 et 1800).

F. Evolution

.Lorsque le Club Méditerranée en 1984 construit ses bâtiments (Arc 1 et Arc 2) dans l'autre partie de la station (la bosse du Varet), le bâtiment A2 redevient une aile de la résidence du Varet, complémentaire du bâtiment A3. Le bâtiment A1 est relié directement par une passerelle fermée aux nouvelles parties résidentielles du centre, et surmontant la voie d'entrée de la station.

En 1999, les parties communes du Club Méditerranée sont rénovées dans leurs dispositions intérieures, sans intervention sur le gros-oeuvre : les ski-room sont transférés du premier étage au rez de chaussée, agrandissement du restaurant en trois salles.

II. DESCRIPTION

Voir description des dossiers individuels « Varet A1 », et « Varet A2/A3 ».

- Ensemble relié, constitué de trois bâtiments mitoyens implantés perpendiculaires aux courbes de niveau du terrain, à l'entrée de la station d'Arc 2000.

- Trois corps de bâtiments pour l'ensemble du Varet :

-- Deux corps de bâtiments pour la résidence du Varet, composé de deux parties, comprenant :

---- le corps de bâtiment A3 (s'élevant jusqu'à 6 niveaux, et comprenant de 12 à 4 travées suivant les niveaux) ;

---- le corps de bâtiment A2, (s'élevant jusqu'à 10 niveaux, et comprenant de 18 à 4 travées suivant les niveaux) ;

---- un corps de bâtiment (A1) pour le Club Méditerranée, composé de deux parties, comprenant :

----- la partie résidentielle, s'élevant jusqu'à 7 niveaux, et comprenant 11 travées ;

----- la partie accueil collective, placée en soubassement de la partie résidentielle.

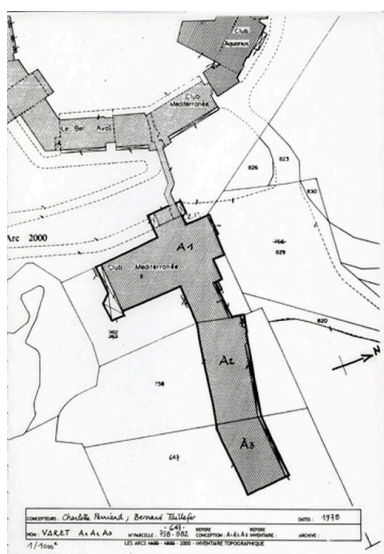
J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

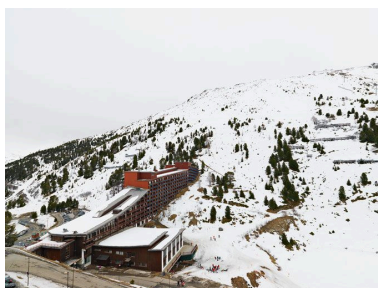
Documents d'archive

- **AM Bourg-Saint-Maurice. Dossier de permis de construire**
AM Bourg-Saint-Maurice. Dossier de permis de construire

Illustrations



Plan masse, d'après le plan
cadastral, 1988, section K
Dess. Jean-François Lyon-
Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301573NUD



Vue générale depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301746NUCA



Vue d'ensemble depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301747NUCA



Le corps de bâtiment ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301750NUCA



Jonction entre les deux corps
de bâtiment depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301749NUCA



Vue d'ensemble depuis le nord
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301496NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301497NUCA



Vue depuis le sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301498NUCA



Vue d'ensemble des
toitures depuis l'ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301499NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice
Immeubles (IA73000151) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

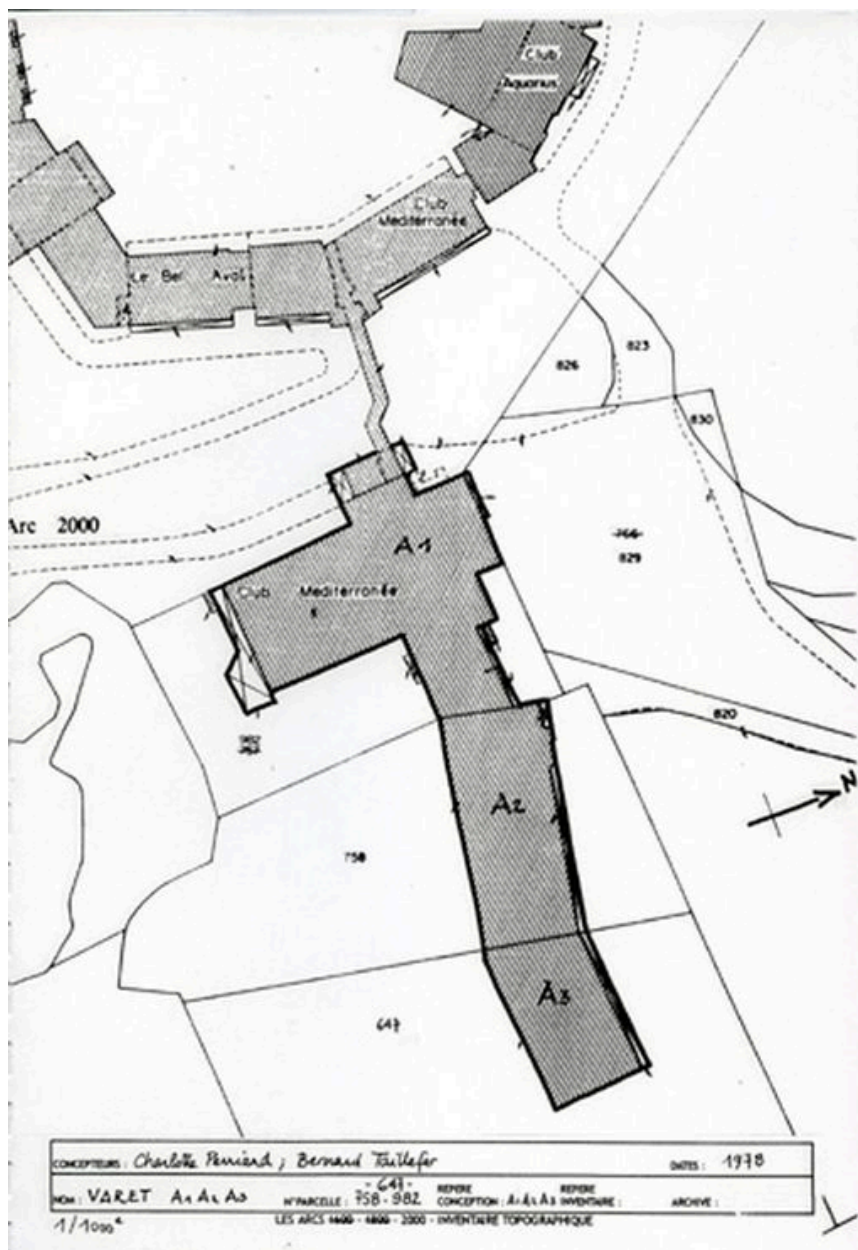
Station de sports d'hiver Arc 2000 - Les Combes (IA73000155) Bourg-Saint-Maurice, Arc 2000

Immeuble résidence et hôtel de voyageurs Le Varet Arc 1 (Arc Extrême) (IA73000145) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 2000, Varet

Immeuble résidence Le Varet (IA73000146) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Arc 2000, Varet

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Plan masse, d'après le plan cadastral, 1988, section K

IVR82_20057301573NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2002

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'ouest

IVR82_20117301746NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis l'ouest

IVR82_20117301747NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le corps de bâtiment ouest

IVR82_20117301750NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jonction entre les deux corps de bâtiment depuis l'ouest

IVR82_20117301749NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le nord

IVR82_20057301496NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud

IVR82_20057301497NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le sud

IVR82_20057301498NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble des toitures depuis l'ouest

IVR82_20057301499NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation